



COMMUNE de VEZELS-ROUSSY

15130 VEZELS-ROUSSY

mairie.vezelsroussy@wanadoo.fr

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2021 COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes.

Etaient présents : Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, CAPREDON Jean-Baptiste Mmes PEPIN Monique, LESCURE Céline, PRADAL Stéphanie, VIGNES Sylvie.

Etaient absents excusés : M. MAX Pablo, Mme BOLLAERT Maryse (a donné pouvoir à ROUMANIOL Jacques)

DELIBERATIONS

1. ACHAT MATERIEL DIVERS

Monsieur le Maire fait part d'une part de la nécessité d'acheter un ordinateur portable neuf en remplacement de celui qu'il utilise actuellement qui est obsolète. Il fait part également de la lenteur de celui de la secrétaire de Mairie, qu'il a fait analyser et qui nécessite juste de changer le disque dur.

Il fait part également de l'achat d'un godet neuf pour le tracteur, et l'achat de 15 barrières de circulation.

2. RECENSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le recensement initialement prévu en 2021 a été reporté en 2022 du fait de l'épidémie de coronavirus. Il aura lieu du 20 janvier et 19 février 2022. Il est donc nécessaire de créer l'emploi d'agent recenseur pour l'année 2022 sous la forme d'un CDD du 06 janvier 2022 au 21 février 2022. L'agent recruté est Mme Bollaert Claire

3. PROJET – SUBVENTION DETR 2022

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la circulaire en date du 24 septembre 2021 afférente à l'appel à projets 2022 dans le cadre de la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R)

A la suite de la mise en souterrain des réseaux EDF et France Télécom, Fibre de l'adduction en eau potable améliorée d'une part et suite à l'aménagement du centre bourg et de la sortie du bourg, Monsieur le Maire suggère le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DETR 2022 afin de poursuivre cette aménagement à l'entrée du bourg

Ce programme d'aménagement de la voirie, pour la voie départementale D106 (de l'entrée du bourg et ce sur 400 m jusqu'au N°9 de la route des vallées) font apparaître une dépense hors taxe pour la commune : 67 277 € et de 51 885 € pour le département + 5133 € de frais de maîtrise d'œuvre HT soit un total de 124295 € HT.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'étude effectué par CIT dont le siège est à Aurillac (Cantal) et compte-tenu de l'importance de ces travaux, décide :

- d'adopter le programme des travaux de voirie communale,
- de déposer auprès de l'Etat une demande de subvention au titre de la DETR 2022

Le financement pourrait être le suivant :

Dépense globale : 124 295 €

- Subvention DETR : 41 000 € (soit 33 %)

AFFAIRES DIVERSES

Travaux chemin : le chemin de Lacombe a été remis en état tout comme le chemin de Roussy à la D106 vers Bazaygue et de Vezels à la D106 vers Bazaygue.

Gîte étape :

Les travaux se poursuivent.

Une demande de subvention dans le cadre du CRTE au titre de la DSIL a été soumise en date du 11 octobre mais n'a pas été retenue

TERRITOIRE VELO :

Le dossier pour la labélisation a été déposé.

Le Maire,
Jean-Luc TOURLAN